

## Une histoire...

En juillet dernier, nous recevons l'appel désespéré d'une femme qui nous explique que son mari est bloqué en Egypte car la police égyptienne refuse qu'il embarque pour la France. Pourtant, il vit en France avec elle et leur petit garçon de 8 mois et il est titulaire d'un récépissé de demande de titre de séjour.

Mais les policiers égyptiens lui ont dit qu'il lui fallait un visa retour pour pouvoir revenir en France. Ils ne comprennent pas ce qui se passe. Il est pourtant en situation régulière en France et a préparé consciencieusement son départ.

D'ailleurs lorsqu'on lui a délivré son récépissé à la Préfecture un mois plus tôt, il s'est renseigné sur les modalités du voyage en Egypte, où il devait rendre visites à l'un de ses proches souffrant, et sur celles de son retour en France. Personne ne lui a parlé d'un « visa retour » à avoir pour pouvoir revenir en France. Le couple est paniqué car ils ont peur d'être séparés.

Finalement après trois longues et difficiles semaines de démarches, il obtient son visa retour et peut enfin rejoindre sa famille.

Amandine, Intervenante Anafé, 2009